



OZOIR-LA-FERRIÈRE

AFFICHÉ  
LE 01.07.2024

2024/.....

Parafe

DELIBERATION N° 495

**OBJET : DECLASSEMENT PAR ANTICIPATION ET DESAFFECTATION A VENIR DES BIENS COMMUNAUX SIS AVENUE DU GENERAL DE GAULLE ET 8 BIS RUE PALAISOT**

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L 2141-2 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Considérant que la commune est propriétaire des parcelles BC 230, 231 et 232

Considérant qu'il est envisagé de céder ces parcelles en vue de la réalisation d'un projet de logements et de parking public.

Considérant que du fait de son utilisation la propriété fait partie du domaine public communal

Considérant que le stationnement sera à nouveau possible après les travaux

Considérant qu'il est opportun de procéder au déclassement du domaine public communal de ces parcelles par anticipation

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

**PRONONCE** le déclassement par anticipation du domaine public communal de l'unité foncière cadastrée section BC, n° 230, 231 et 232, d'une superficie d'environ 1 877m<sup>2</sup>, telle que présentée sur le plan ci-joint.

**DIT** que la désaffectation de l'emprise visée par le déclassement, prendra effet dans un délai maximal de 3 ans.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

DELIBERATION ADOPTEE PAR :

- **25 Voix pour** : Monsieur Jean-François ONETO, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziain TADJINE, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Madame Chantal LAÏK/CLAVERO, Monsieur Emmanuel CLEMENT, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Patrick SEMBLA, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Nathalie RUCHMANN
- **10 voix contre** : Monsieur Jean-Pierre-BARIANT, Monsieur Malek BENSAL, Madame Laëtizia DEVRIENDT, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Teddy ROBIN, Madame Monia BRAHAM, Madame Aline PALOMARES, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Lucie CZIFFRA

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Ozoir-la-Ferrière le 26 juin 2024

La secrétaire de séance,  
Josyane MELEARD.

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Ozoir-la-Ferrière le 26 juin 2024

Le Maire,  
Jean-François ONETO



REÇU EN PREFECTURE

Le 28/06/2024

Application agréée E-legalite.com

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIIN 2024

Conseillers en exercice :	35
Présents :	30
Absents :	5
Pouvoirs :	5
Votants :	35*
Votants sur les Comptes administratifs :	34

Convoqués le : 20 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 26 juin à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Monsieur Jean-François ONETO, maire.

**PRESENTS :** Monsieur Jean-François ONETO, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziain TADJINE, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Madame Chantal LAÏK/CLAVERO, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Nathalie RUCHMANN, Monsieur Malek BENSAL, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Teddy ROBIN, Madame Monia BRAHAM, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Aline PALOMARES, Madame Lucie CZIFFRA.

POUVOIRS DE : Madame Isabelle DUPUIT,  
Madame Anne-Marie CADART  
Monsieur Emmanuel CLEMENT  
Monsieur Patrick SEMBLA  
Monsieur Jean-Pierre BARIANT

à : Madame Josyane MELEARD  
Madame Chantal BOURLON\*  
Madame Christine FLECK  
Monsieur Cyril GHOZLAND  
Monsieur Malek BENSAL

Monsieur le maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Madame Josyane MELEARD, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

*\*Il est précisé que :*

Mme CADART est arrivée, avant le vote de la question 11 « Compte administratif 2023 – Budget principal ville »,

Mme BOURLON ayant quitté la salle, n'a pas pris part au vote des questions suivantes :

- question 22 « Année 2024 – Budget annexe Location de salles et spectacles – Budget supplémentaire »,
- question n°24 « Subvention complémentaire 2024 au centre communal d'action sociale »

Mme LAIK-CLAVERO ayant quitté la salle, n'a pas pris part au vote des questions suivantes :

- question 22 « Année 2024 – Budget annexe location de salles et spectacles – budget supplémentaire » ;
- question 23 « Subvention exceptionnelle à l'Union Nationale des combattants (UNC) »
- question 37 « Signature des conventions instituant une période de préparation au reclassement »
- question 38 « Avenant de prolongation à la convention relative à la mise à disposition de locaux, moyens et services entre la Communauté de communes les portes briardes et la commune d'Ozoir-la-Ferrière pour l'année 2024-2025 »

Mr BENSAL a quitté la salle à la question n° 37 « Signature des conventions instituant une période de préparation au reclassement ».

Monsieur MACHADO a quitté la salle à la question n° 40 « Compte rendu des pouvoirs délégués »

Mrs VINHAS PEREIRA et ONETO ont quitté la salle et n'ont pas pris part au vote de la question n° 35 « Avis du conseil municipal sur la mise en concordance du cahier des charges du lotissement de la Doure avec le Plan local d'urbanisme de la commune d'Ozoir-la-Ferrière »

Mme CZIFFRA a quitté la salle à la question N°36 « Mise à jour du tableau des effectifs »

Mr ONETO a quitté la salle, conformément aux dispositions en vigueur, lors du votes des comptes administratifs, objet des question n° 11 à 14, et a laissé la présidence à Madame Josyane MELEARD.